

NEWSLETTER

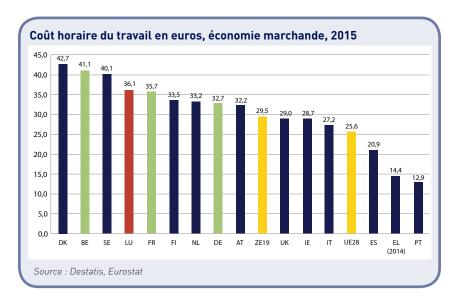
N° 3/2016

22 juillet 2016

LE COÛT DU TRAVAIL AU LUXEMBOURG

En 2015, le coût horaire du travail dans l'économie marchande¹ au Luxembourg s'élève à 36,1 euros. De ce fait,

le Luxembourg se situe parmi les cinq premiers pays du classement de l'Union européenne.



L'évolution du coût horaire du travail² indique que le niveau actuel du Luxembourg n'est pas un cas particulier. Pour les dernières années, le niveau du Luxembourg est similaire au coût horaire du travail français et se situe à mi-chemin entre les coûts horaires du travail belge et allemand.

Étant donné que les coûts du travail des pays voisins en pourcentage du coût du travail du Luxembourg sont restés plutôt constants pendant les sept dernières années, l'effet de l'indexation automatique des salaires luxembourgeois semble ne pas avoir un impact sur les écarts de salaires entre le Luxembourg et les autres pays.

Personne de contact :

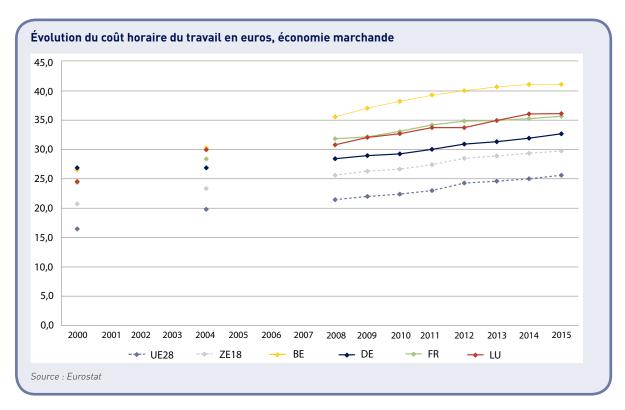
M. Sylvain Hoffmann T. : 27 494 200 sylvain.hoffmann@csl.lu

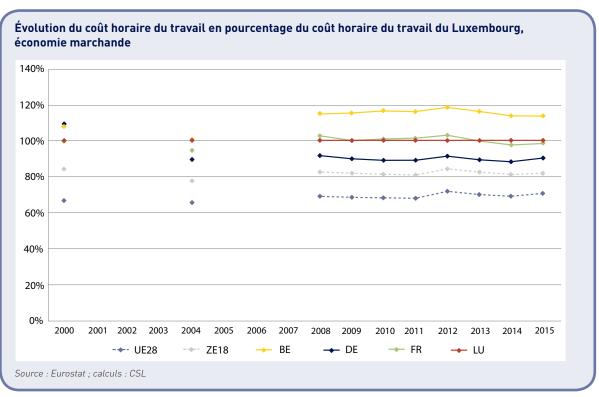


18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg T +352 27 494 200 F +352 27 494 250 www.csl.lu csl@csl.lu

^{1.} C'est-à-dire les branches d'activité correspondant aux codes Nace Rév. 2 B à N : Industrie ; Construction ; Commerce ; Transport ; Hébergement et activités de restauration ; Information et communication ; Activités financières et d'assurance ; Activités immobilières ; Activités spécialisées, scientifiques et techniques ; Activités de services administratifs et de soutien.

^{2.} L'indice du coût de la main-d'œuvre montre l'évolution conjoncturelle des coûts horaires totaux supportés par les employeurs et résultant de l'embauche de la force de travail. Les coûts de la main-d'œuvre incluent les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales à la charge des employeurs et les impôts moins les subventions liées à l'emploi.





La crise financière et économique de 2008/2009 a eu un impact au niveau des taux de croissance annuels moyens des coûts horaires du travail. Un ralentissement des taux de croissance se manifeste pour la plupart des pays de l'UE15. Ainsi, le Luxembourg est passé d'une crois-

Comme l'a déjà montré l'analyse effectuée en 2014³, la simple comparaison des coûts horaires du travail néglige certaines particularités de l'économie luxembourgeoise, notamment une productivité du travail très élevée, voire la plus élevée de l'Union européenne, et le taux de croissance de l'emploi des branches qui requièrent des salariés hautement qualifiés⁴.

sance de 2,90% à 2,29% par an. À l'exception de l'Allemagne, les pays voisins ont eux aussi connu des diminutions du taux de croissance, celles-ci étant d'ampleurs

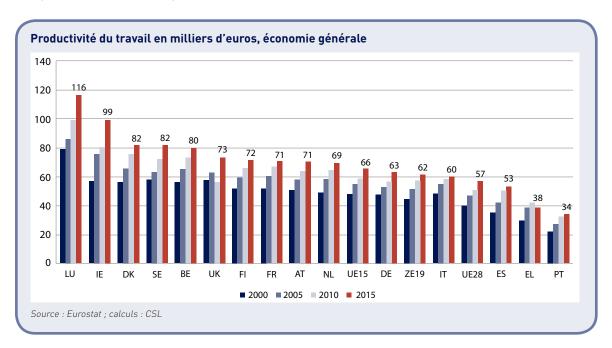
différentes selon les pays.

Pays	Code	2000-2008	2008-2015
Union européenne (28 pays)	UE28	3,36%	2,52%
Zone euro (18 pays)	ZE18	2,69%	2,14%
Belgique	BE	3,76%	2,07%
Danemark	DK	3,76%	2,63%
Allemagne	DE	0,68%	2,03%
Irlande	IE	5,90%	0,77%
Grèce (2014)	EL	4,39%	-2,24%
Espagne	ES	3,64%	1,45%
France	FR	3,37%	1,67%
Italie	IT	2,63%	1,50%
Luxembourg	LU	2,90%	2,29%
Pays-Bas	NL	3,03%	1,85%
Autriche	AT	1,84%	2,82%
Portugal	PT	4,48%	1,65%
Finlande	FI	2,82%	2,81%
Suède	SE	2,24%	2,47%
Royaume-Uni	UK	0,86%	4,65%

Source: Eurostat; calculs: CSL

1. La productivité par tête la plus élevée

Le Luxembourg a la productivité du travail⁵ la plus élevée au sein de l'UE15 en 2015. Elle est même presque deux fois plus élevée que celle de l'Allemagne. Le fait que le Grand-Duché se positionne en tête du classement n'est pas exceptionnel : déjà en 2000, 2005 et 2010 le Luxembourg a fini premier au niveau de cet indicateur.



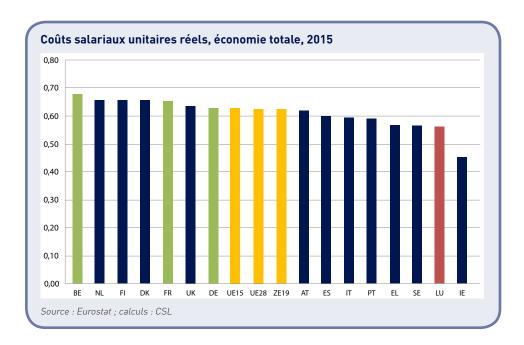
3. Cf. Econews n° 3/2014 de la CSL

4. Il faut noter que, contrairement à l'analyse de 2014, les résultats concernant la productivité du travail et le coût salarial unitaire réel présentés dans la suite du document sont basés sur les données pour l'économie totale et ne se limitent pas seulement à l'économie marchande. En vue de la discussion sur le ralentissement du taux de croissance de la productivité, l'avantage de l'analyse de l'économie totale est qu'on obtient une impression générale de la situation au Luxembourg et dans les pays de l'Union européenne.

5. La productivité du travail se calcule selon la formule :

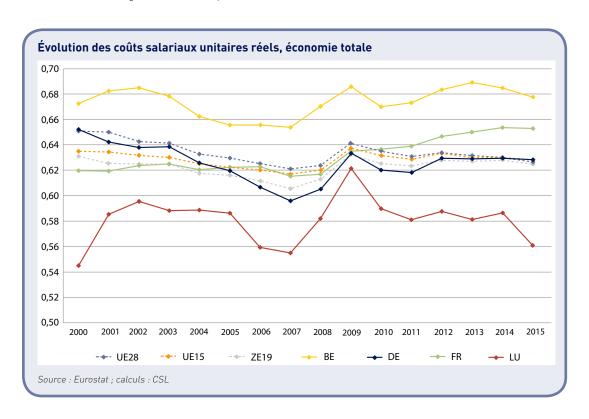
valeur ajoutée brute (à prix courants) nombre d'emplois intérieurs

et est exprimée en milliers d'euros.



Pour le coût salarial unitaire réel⁶, indicateur du rapport entre rémunérations et productivité par salarié, le Luxembourg se situe plutôt à la fin du classement européen. Ceci confirme la situation au Luxembourg, comme, compte

tenu de la richesse créée, les salariés luxembourgeois « coûtent » moins cher que les salariés de la plupart des pays de l'Union européenne. Le Luxembourg connaît cet avantage comparatif depuis le début des années 2000.



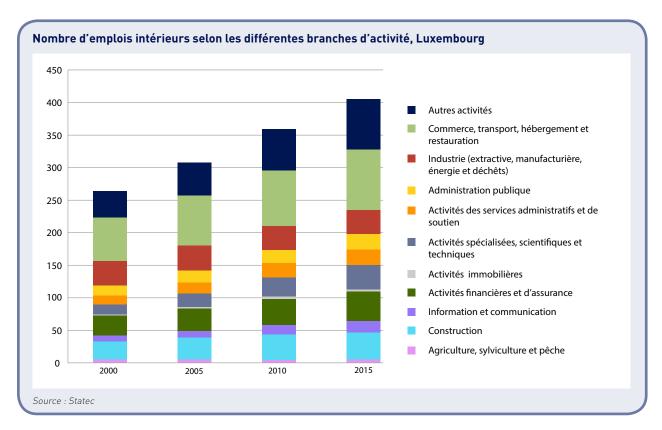
6. Le CSU réel se calcule selon la formule :

rémunération des salariés nombre de salariés valeur ajoutée brute à prix courants nombre d'emplois

et est exprimé en pourcentage.

2. Une économie en mutation et en quête de main-d'œuvre hautement qualifiée

Au cours des quinze dernières années, l'emploi intérieur ne cesse d'augmenter au Luxembourg.



À l'exception de l'industrie avec -2,4% (pendant que l'UE15 perdait 16,7% d'emplois) et de l'agriculture, toutes les branches d'activité⁷ ont connu une croissance considérable de l'emploi depuis 2000. Une telle hausse du nombre de salariés serait surprenante en cas de coûts de travail trop élevés. De plus, on constate que les secteurs de l'information et communication et des activités spécialisées, scientifiques et techniques sont parmi les secteurs qui ont connu les plus hauts taux de croissance. Ces secteurs requièrent surtout des salariés hautement qualifiés. Cette forte croissance dans ces branches s'explique par le fait que le Gouvernement a défini ces secteurs comme prioritaires pour garantir un développement soutenable et équilibré de l'économie et pour réduire la dépendance du secteur financier.

Branche d'activité	Taux de variation de l'emploi 2000-2015
Agriculture, sylviculture et pêche	0
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	-2,39%
Construction	45,10%
Commerce, transport, hébergement et restauration	38,52%
Information et communication	104,55%
Activités financières et d'assurance	46,53%
Activités immobilières	164,29%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	147,06%
Activités de services administratifs et de soutien	73,43%
Administration publique	53,33%
Autres activités	91,38%
Total branches	53,64%

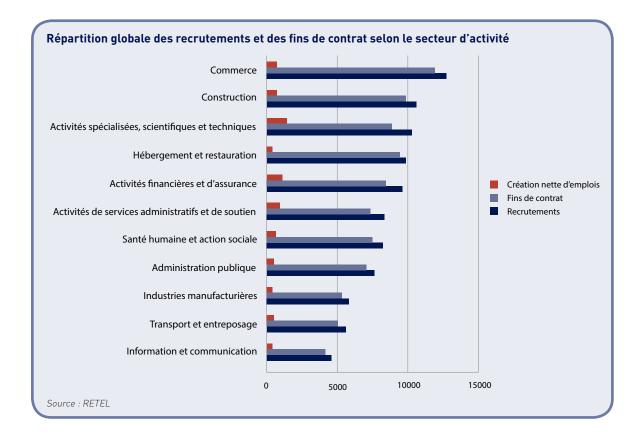
Source : Statec ; calculs : CSL

Le RETEL confirme dans le tableau de bord du marché du travail luxembourgeois⁸ pour l'année passée les constats précédents. Au niveau de la création nette des emplois (CNE), les secteurs des activités financières et d'assurance (CNE : 1152) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (CNE : 1465) sont à la tête du classement.

^{7.} La branche « autres activités » regroupe enseignement ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services ; activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

 $^{8. \} Source: http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/statistiques/retel/index.html. \\$





En plus, ces deux secteurs affichent une part de recrutements au voisinage du salaire social minimum⁸ (SSM) inférieure à la moyenne (33,5%). Pour les activités financières et d'assurance ce chiffre s'élève en effet à 15% tandis que pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques cette proportion est de 20%. Ce constat s'explique par le fait que ces secteurs recrutent principalement des travailleurs hautement qualifiés obtenant un salaire supérieur au salaire social minimum. Dans l'économie totale, 66,5% des recrutements sont rémunérés à un niveau de salaire dépassant le salaire social minimum.

En conclusion, on peut noter que les constats de l'analyse de 2014 restent valables aujourd'hui. Malgré les coûts horaires du travail relativement élevés, l'économie luxembourgeoise connaît une croissance de l'emploi dans la plupart des secteurs et la productivité du travail la plus élevée de l'Union européenne.



L'effet de structure lié au développement des activités à forte valeur ajoutée et niveau de qualification élevé tire vers le haut la rémunération moyenne, mais également la valeur ajoutée par emploi. Cette relation causale explique le niveau du coût du travail au Luxembourg tout en tenant compte de la particularité de la productivité élevée du Grand-Duché.

^{8.} Selon la méthodologie utilisée par l'IGSS, un salarié est rémunéré au voisinage du SSM au 31 mars d'une année donnée,

⁻ si son salaire horaire est inférieur ou égal à 102% du SSM horaire pour travailleurs non qualifiés

⁻ si son salaire horaire est compris entre 100% et 102% du SSM horaire pour travailleurs qualifiés.